



## **Triangle de Gonesse : le BHNS sur la mauvaise voie !**

**Mesdames les Administratrices, Messieurs les Administrateurs du STIF,**

Vous êtes appelés à voter, ce jour, la convention de financement relative à la réalisation du BHNS reliant la gare Arnouville, Villiers-le-Bel, Gonesse du RER D à la gare du Parc des Expositions-Villepinte du RER B.

**Les associations du Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG) souhaitent vous communiquer un certain nombre d'informations dont le rapport du STIF ne fait pas état, concernant le tracé dans la traversée de l'espace agricole du triangle de Gonesse.**

### **a/ Le rapport du Commissaire enquêteur préconise une étude complémentaire, une nouvelle enquête publique et la concertation avec les associations**

Le commissaire enquêteur a bien donné un avis favorable à l'issue de l'enquête publique conduite du 12 juin au 16 juillet 2013, mais le rapport du STIF ne dit pas que le commissaire enquêteur a écrit dans son rapport :

#### **Page 8 : à propos du collectif des associations :**

*« Ils soutiennent un autre tracé que celui du Conseil général dans la traversée du Triangle de Gonesse en proposant un parcours le long du boulevard du Parisis.*

*Afin d'apaiser le conflit sur la traversée du Triangle de Gonesse, une étude complémentaire peut-être ordonnée et soumise à une nouvelle enquête publique de 15 jours pour préciser les manquements de celle qui a précédé. Ce choix laissé à la discrétion des autorités aurait l'avantage d'épurer les différents tracés selon leurs avantages et inconvénients quitte à maintenir au premier chef la traversée par l'ancienne route telle qu'elle est inscrite dans l'actuel projet. »*

**Page10** : *« Comme je l'ai indiqué précédemment, la traversée du Triangle de Gonesse comprend des faiblesses. Elles pourront à mon sens être résolues par une enquête complémentaire ou des études à venir en ouvrant le dialogue entre tous...*

*...J'encourage enfin le Conseil général du Val d'Oise à engager une concertation ouverte avec le collectif des associations pour rechercher un compromis au lieu de chercher l'affrontement d'un contentieux en prétextant l'erreur manifeste d'appréciation. »*

### **Décision du Conseil général du Val d'Oise sans concertation**

Le 22 novembre, sans aucune concertation, l'assemblée départementale a approuvé le projet de BHNS, dans son tracé initial transformant un chemin agricole en route. Cette obstination nécessite la création de voies agricoles, de part et d'autre de la route comme le long de la Francilienne. L'emprise du projet en est considérablement accrue. Contrairement aux affirmations du conseil général qui n'a produit aucune étude comparative avec le tracé alternatif proposé par les associations et les agriculteurs, l'emprise et le coût du projet actuel ne peuvent être que supérieurs à ceux du tracé alternatif. L'impact contre l'activité agricole est maximum.

Le Collectif des associations a informé les services du Conseil général que selon les agriculteurs, l'acquisition à l'amiable pouvait être envisagée pour le tracé alternatif le long du BIP, contrairement au tracé en plein champ. Selon nos informations aucune démarche en ce sens n'a été effectuée par le conseil général à ce jour.

**Le Collectif pour le Triangle de Gonesse souhaite la mise en service la plus rapide du BHNS, mais en approuvant le tracé en plein champ, sans aucune concertation, le Conseil général du Val d'Oise n'a laissé aux associations d'autre choix que de saisir le tribunal administratif.**

**Présenter l'étude du tracé alternatif, organiser une nouvelle enquête publique, serait plus rapide. Au CA du STIF d'en décider.**



**Le tracé alternatif, respectueux des espaces agricoles**



**Le chemin agricole que le conseil général du Val d'Oise souhaite transformer en route**